



## CTEA DU 29 MAI 2019 - DECLARATION INTERSYNDICALE

**Monsieur le Directeur Général,**

Nous tenons d'abord à vous faire part de notre inquiétude face au peu de considération que vous apportez à cette instance. En effet, nous avons eu l'occasion à plusieurs reprises de vous dire notre mécontentement devant la réduction du nombre de réunions du CTEA et la réduction de son périmètre de compétences. Mais aujourd'hui en plus de nous réunir sur un ordre du jour somme toute assez maigre vous n'avez pas daigné nous envoyer de documents préparatoires, nous empêchant ainsi de les étudier et de nous prononcer sur les points sur lesquels vous souhaitiez nous consulter.

Nous comprenons que vos services sont eux aussi touchés par les baisses drastiques d'effectifs de la fonction publique et qu'ils rencontrent évidemment des difficultés pour fonctionner mais il ne s'agit pas de cela. Il nous apparaît évident qu'il s'agit de choix délibérés en matière de dialogue social qui vont vers une dégradation de celui-ci.

Pour preuve, depuis plusieurs mois les personnels ne cessent de vous mettre en garde contre les dangers des réformes éducatives en cours ou en projet (réforme du lycée, réforme du baccalauréat, réforme de la voie professionnelle scolaire et en apprentissage, réforme de l'orientation des élèves, réforme de l'enseignement supérieur, ...) et en particulier la dérégulation des seuils de dédoublement que vous avez décidé unilatéralement de mettre en œuvre, avec notamment une hausse des seuils et l'ajout du caractère indicatif de ceux-ci.

En dépit des actions conduites et des interpellations régulières des organisations syndicales du public et du privé, malgré le vote négatif au CNEA le 16 avril 2019, vous avez décidé de camper sur vos positions. D'ailleurs la publication, dans votre « lettre hebdo », des décisions du CNEA la veille de la réunion ne laisse aucun doute d'une volonté de passage en force ... et nous interroge là encore sur votre conception du dialogue social.

Pourtant les conséquences directes et néfastes de la mise en œuvre de ces mesures se concrétisent aujourd'hui alors que les établissements tentent de préparer la rentrée 2019. Nos collègues nous font remonter chaque jour les risques de dégradation des conditions d'apprentissage des jeunes (3 élèves supplémentaires dans une classe modifient considérablement les conditions d'apprentissage et les méthodes sont plus difficilement individualisées ou différenciées), les difficultés à mettre en œuvre les référentiels des travaux pratiques (professionnels, TIM, TP Bio ou physiques, ESC...), la dégradation des conditions de sécurité, les difficultés à maintenir une pédagogie de projet, la difficulté d'accompagnement des élèves présentant des difficultés d'apprentissage ou en situation de handicap, l'égalité des chances de réussite mise à mal, le manque de place dans les salles de classes pour accueillir 27 élèves, la détérioration des conditions de travail des personnels, ...

Votre déni de la réalité du terrain et du vécu de la communauté éducative n'est plus entendable à ce stade et vous ne pouvez vous dédouaner de votre responsabilité en renvoyant la gestion de la pénurie à une fausse autonomie des établissements.

D'ailleurs nous attirons votre attention sur la réponse faite par votre collègue, Directeur des affaires maritimes, apportée aux revendications des personnels de l'Enseignement Maritime qui dénonçaient eux aussi une hausse des seuils de dédoublements : « ... j'ai demandé à la sous-direction ... de l'enseignement maritime d'adapter les projets de grilles horaires en mettant l'accent sur deux points – la qualité de l'apprentissage et la sécurité des élèves – qui pourront permettre des dédoublements spécifiques. » Extrait du courrier adressé à l'Intersyndicale des lycées maritimes le 27 mai 2019

... Preuve que d'autres solutions sont possibles !

**L'intersyndicale maintient donc son refus de modification des seuils et demande de soit revu cette position en prenant en compte les besoins des élèves et étudiant.es et la situation des personnels. Il appelle les personnels à maintenir leur mobilisation contre ces réformes alors que débute la période des examens.**